

Département du Bas-Rhin  
 Arrondissement  
 de Haguenau-Wissembourg  
 Nombre d'élus : 19  
 Elus : 19  
 En fonction : 19  
 Présents : 16

**Commune de MOMMENHEIM**  
**Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 12 décembre 2023**

Sous la présidence de M. Eric MULLER, 1<sup>er</sup> adjoint  
 au maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Alain BIETH - M. Steve FUHRMANN - Mme Florence GUTH  
 M. Jean-Luc GWISS - Mme Aurélie HEINRICH - - Mme Aniko JUNG -  
 Mme Agnès KAMMERER - M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN  
 Mme Anne-Sophie LEMMEL - M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER  
 Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER - Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés : - Mme Elisabeth JAECK avec pouvoir à Mme Sandra WILLMANN  
 - M. Francis WOLF, le maire avec pouvoir à M. Eric MULLER

Retards excusés : Mme Agnès KAMMERER arrivée au point n°9 de l'ordre du jour.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

### 3. AQUISITION D'UNE BACHE DE TOIT POUR LE CLUB-HOUSE DU CLUB DE FOOTBALL

Rapporteur : M. Gérard MITTELHAEUSER.

Le club-house du club de football de la commune affiche un certain degré de vétusté de certaines de ses installations. En l'occurrence, il convient de procéder à l'installation d'une nouvelle bâche de toit.

La municipalité a fait établir des devis qui s'établissent comme suit :

Entreprise	Désignation	Qté	P.U.HT	TOTAL HT	TOTAL TTC
<b>ETS BACHES JUNG &amp; FILS à LEUTENHEIM</b>	Bâches pour structures acier :	1			
	Fabrication d'une bâche de toit en PVC blanc 680 gr/m2 Fixation par œillets et lanières Dimensions : 19m x 7m Démontage et montage compris	1	4 155,00	4 155,00 €	4 986,00 €
<b>SARL ALSASBACHES</b>	Confection d'un toit en toile PVC 640gr/m2 coloris blanc Renfort sur tous les arceaux A l'arrière, œillets 16mm diam et sandow 9mm A l'avant, œillets 134/0 et sanglon Dimensions : 18,30 m-6,56 m	1	2 640,00 €	3 530,00 €	4 236,00 €
	Démontage et montage	1	890,00 €		
<b>SAS LEHMANN</b>	Bâche 17,50 x 7 en toile PVC Avec attaches et fixations	1	3 850,00 €	3 850,00 €	4 620,00 €

	Sans montage- à retirer dans les locaux de la société				
--	---	--	--	--	--

Il est demandé au Conseil municipal de retenir l'offre de la société ALSABACHES.

*Le Conseil municipal  
Après en avoir délibéré,*

- **VALIDE** le devis de la société ALSABACHES SARL située 1a, rue des Métiers à 67 720 HOERDT d'un montant de 3 530,00 € HT.
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer tout document y afférent.
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

***La délibération est approuvée à l'unanimité des votants.***

Pour extrait conforme

Le Président, **Eric MULLER, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.**

Le (la) secrétaire de séance, **M. Gérard MITTELHAEUSER, 3<sup>ème</sup> adjoint au maire**

